

POUR 3 POINTS

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexe	
Annexe A - Revenus nets des activités de financement	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
POUR 3 POINTS

moquinamyot.com
Moquin Amyot s.e.n.c.r.l
184 rue de Normandie
Boucherville
Québec J4B 5S7
T: (450) 449 - 9999

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme POUR 3 POINTS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, POUR 3 POINTS tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de POUR 3 POINTS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 juillet 2020 et le 31 juillet 2019, de l'actif à court terme au 31 juillet 2020 et au 31 juillet 2019, et des actifs nets au 31 juillet 2020 et 31 juillet 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.



Boucherville

Le 17 novembre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A128351

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

POUR 3 POINTS**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020**

	2020 \$	2019 \$
PRODUITS		
Dons de fondations	372 256	234 055
Dons de corporations	40 424	52 360
Dons d'individus	160 472	130 688
Subventions	508 819	438 227
Revenus de conférences et de formations	<u>1 235</u>	<u>17 256</u>
	1 083 206	872 586
REVENUS NETS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (annexe A)	<u>(4 309)</u>	<u>14 775</u>
	<u>1 078 897</u>	<u>887 361</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'un don de 14 583 \$ et d'aide gouvernementale de 108 665 \$ en 2020, 50 000 \$ en 2019)	328 237	312 744
Compensation financière des coaches	-	15 000
Formation et activités des coaches	55 579	50 712
Frais d'évaluation	40 198	23 589
Consultant aux programmes	135 349	83 043
Journée Tous Pour 3 Points	<u>-</u>	<u>6 523</u>
	<u>559 363</u>	<u>491 611</u>
Excédent des produits sur les charges avant les frais d'administration	<u>519 534</u>	<u>395 750</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'un don de 100 000 \$ et d'aide gouvernementale de 53 746 \$ en 2020, don de 200 000 \$ en 2019)	67 310	107 805
Loyer	19 144	21 390
Matériel promotionnel et de communication	23 972	42 920
Déplacements et représentations	7 360	18 857
Honoraires professionnels	57 704	50 744
Frais de bureau	9 544	17 131
Frais pour les plateformes de dons	15 400	9 802
Télécommunications	7 012	10 463
Entretien et réparations	660	1 375
Assurances	1 539	1 487
Intérêts et frais bancaires	1 219	2 923
Intérêts sur prêts à terme	1 950	2 418
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 888</u>	<u>1 485</u>
	<u>214 702</u>	<u>288 800</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>304 832</u>	<u>106 950</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020 \$	2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	108 354	1 404
Excédent des produits sur les charges	<u>304 832</u>	<u>106 950</u>
SOLDE À LA FIN	<u>413 186</u>	<u>108 354</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS

BILAN

AU 31 JUILLET 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	343 686	138 755
Encaisse à usage restreint	16 222	44 598
Dons et subventions à recevoir	13 443	16 650
Subventions gouvernementales à recevoir	165 975	75 000
Taxes à la consommation à recevoir	8 406	13 528
Frais payés d'avance	<u>23 300</u>	<u>33 023</u>
	571 032	321 554
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>4 800</u>	<u>4 235</u>
	<u>575 832</u>	<u>325 789</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	51 424	8 254
Apports reportés	65 000	164 583
Somme détenue pour le RÉSEAU	<u>16 222</u>	<u>44 598</u>
	132 646	217 435
Dettes à long terme (note 7)	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	162 646	217 435
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>413 186</u>	<u>108 354</u>
	<u>575 832</u>	<u>325 789</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



POUR 3 POINTS

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	304 832	106 950
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 888	1 485
Subvention	(10 000)	-
	296 720	108 435
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	(129 336)	40 008
	<u>167 384</u>	<u>148 443</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 453)	(969)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des prêts à terme	-	(50 000)
Nouveaux prêts à terme	40 000	-
	40 000	(50 000)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	204 931	97 474
ENCAISSE AU DÉBUT	138 755	41 281
ENCAISSE À LA FIN	<u>343 686</u>	<u>138 755</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Pour 3 Points est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et contribuer au développement d'étudiants-athlètes issus de milieux défavorisés de la région de Montréal en offrant aux programmes sportifs implantés dans le réseau scolaire un apport en ressources humaines et matérielles permettant la pratique du sport dans des conditions optimales de développement personnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus des différentes activités sont comptabilisés au cours de l'exercice où l'activité est tenue dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus tirés de conférences et de formations sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des dons et subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus et des salaires et vacances à payer.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile les salaires et avantages sociaux entre les frais d'exploitation et les frais d'administration au prorata des heures travaillées.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	7 537	4 987	2 550	3 188
Matériel informatique	6 257	4 007	2 250	1 047
	<u>13 794</u>	<u>8 994</u>	<u>4 800</u>	<u>4 235</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (7,95 %).

5. CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	22 744	278
Salaires et vacances à payer	22 107	5 323
Avantages sociaux à payer	6 573	2 653
	<u>51 424</u>	<u>8 254</u>



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2020 \$	2019 \$
Solde au début de l'exercice	164 583	37 916
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(164 583)	(37 916)
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>75 000</u>	<u>164 583</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>75 000</u></u>	<u><u>164 583</u></u>

7. DETTE À LONG TERME

	2020 \$	2019 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 ^(a)	<u><u>30 000</u></u>	<u><u>-</u></u>

(a) Au cours de l'exercice, la société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certaine de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, la société a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique subventions.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse à usage restreint	28 376	-
Taxes à la consommation à recevoir	5 122	(9 517)
Dons et subventions à recevoir	78 207	(44 400)
Subventions gouvernementales à recevoir	(165 975)	-
Frais payés d'avance	9 723	(22 578)
Créditeurs	43 170	(10 164)
Somme détenue pour le RÉSEAU	(28 376)	-
Apports reportés	(99 583)	126 667
	<u>(129 336)</u>	<u>40 008</u>

9. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2021. Les loyers minimums futurs totalisent 15 085 \$ pour le prochain exercice.

Depuis le 1er septembre 2018, Pour 3 Points s'est engagé à agir à titre de gestionnaire financier des activités du RÉSEAU, un regroupement de partenaires financiers, qui représente un projet pour un développement psychosocial par le sport et le plein air. Ainsi, Pour 3 Points fait la gestion des liquidités du RÉSEAU, en encaissant les montants appartenant au RÉSEAU et en faisant le paiement des factures. En date de fin d'exercice, Pour 3 Points détenait 16 222 \$ (44 598 \$ en 2019) au nom du RÉSEAU.

10. ÉVENTUALITÉ

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

L'organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Il a notamment obtenu un prêt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (voir note 7) et des subventions salariales dans le cadre du programme gouvernemental Subvention salariale d'urgence du Canada dont les montants ont été comptabilisés aux états financiers.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les dons et les subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son prêt à terme..

12. DONS REÇUS COMPTABILISÉS EN RÉDUCTION DES SALAIRES

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé un don de 14 583 \$ qui représentait un produit reporté de 2019 de l'Œuvre Léger octroyé afin d'assumer spécifiquement les salaires et avantages sociaux de ces conseillers du 1er août au 14 novembre 2019 (50 000 \$ en 2019).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un don de 100 000 \$ de la Fondation McConnell (200 000 \$ en 2019) afin d'assumer spécifiquement une partie des salaires et avantages sociaux du président-co-fondateur, de la directrice générale, de la conseillère aux communications et de la conseillère au développement philanthropique. La portion des salaires et avantages sociaux afférents à ce don ont été de 121 757 \$ en 2020 (261 723 \$ en 2019).



POUR 3 POINTS

ANNEXE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020	2019
	\$	\$
ANNEXE A - REVENUS NETS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
SOIRÉE BÉNÉFICE (SHAKE IT UP)		
Revenus Soirée bénéfice (Shake it up)	11 092	44 423
Dépenses Soirée bénéfice (Shake it up)	<u>(15 401)</u>	<u>(29 648)</u>
	<u><u>(4 309)</u></u>	<u><u>14 775</u></u>

